



SEANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un le 14 avril 2021 à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Fresney le Puceux, se sont réunis à la Mairie transférée à la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L121.10 et L122.5 du Code des Communes.

Présents : M. Jean-Pol CHAVARIA, M. Ludovic LELANDAIS, M. Richard DOIX, M. Hubert GUIBOUT, M. Jérôme LEREBOURG, M. Jean-Charles AUVRAY, M. Gaël MARCHAND, M. François ANDRÉ, Mme Lydia SURIRAY, Mme Émeline BERTRAND HUS, Mme Bernadette LOISON, Mme Marie BREUIL, M. Bruno JAMES, Mme Alexia LALOUETTE.

Pouvoir : M. Frédéric COURTEILLE donne pouvoir à M. Jérôme LEREBOURG.

Secrétaire de séance : Mme Marie BREUIL.

1-APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Adopte à l'unanimité des présents et représentés, le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2020, arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT

Total dépenses de fonctionnement 2020 564 767,34 €

Total recettes de fonctionnement 2020 598 924,98 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2020 34 157,64 €

RESULTAT DE CLOTURE 2020 : = 171 125,23 €

222 453,65 € (Excédent 2019) – 85 486,06 € (affectation R 2020) + 34 157,64 € (résultat de l'exercice)

INVESTISSEMENT

Total dépenses d'investissement 2020 183 142,97 €

Total recettes d'investissement 2020 425 096,71 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2020 241 953,74 €

RESULTAT DE CLOTURE 2020 : 367 165,35 €

(125 211,61 € (Excédent 2019) + 241 953,74 €)

RESULTAT DE CLOTURE 2020 : 538 290,58 €

RESULTATS A REPORTER AU BUDGET PRIMITIF 2021

INVESTISSEMENT

RESTES A REALISER 2020 : 0 €

Dépenses : 0 €

Recettes : 0 €

RESULTATS DE CLOTURE 2020 367 165,35 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2021 (1068) 0 €

FONCTIONNEMENT

RESULTAT DE CLOTURE 2020 171 125,23 €

AFFECTATION AU 1068 -

REPORT AU 002 (RF) 171 125,23 €

REPORT AU 001 (RI) 367 165,35 €

2-REAMENAGEMENT D'UNE GRANGE POUR LE TRANSFERT DE LA MAIRIE ET LA CREATION DE 2 LOGEMENTS : BOREY DUBOIS ARCHITECTES - VOTE DU BUDGET DEFINITIF DES TRAVAUX

Monsieur le Maire présente le montant définitif avant consultation des entreprises :

TRAVAUX MAIRIE AVEC TVA A 20% Durée estimée des travaux : 6,5 mois	Base contrat	APD
RENOVATION EXISTANT et AMENAGEMENT ABORDS		
Démolition – gros œuvre	79 614 €	88 945 €
Extérieur Nord : rechargement cour mairie + dalle béton + place PMR à l'arrière	-	11 500 €
Couverture	31 655 €	31 655 €
Charpente – renfort sommier confirmé BET structure	14 330 €	18 000 €
Menuiseries extérieures ALU	30 655 €	38 000 €
Vêtture claire-voie bois	-	10 000 €
Menuiseries bois intérieures	5 480 €	6 000 €
Doublage – cloisons – plafonds - isolation	20 973 €	20 973 €
Peinture	9 679 €	9 679 €
Sols souple	5 492 €	6 400 €
Faïence	1 000 €	1 000 €
Electricité – luminaire	18 000 €	18 000 €
Plomberie – chauffage - ventilation	23 200 €	23 200 €
Ravalement – réfection des joints pierre	44 920 €	44 920 €
Total des travaux HT	284 998 €	328 272 €
Aléa de travaux à provisionner 5%	14 249 €	16 413 €
Options		
Escalier bois architectural extérieur suivant ABF	13 000 €	19 000 €

Terrassement – aménagement parking suivant ABF	36 400 €	35 000 €
Total des travaux Options HT		54 000 €
Total des travaux mairie HT avec aléas et options		398 684 €
Menuiseries intérieures bois		14 000 €
Doublage – cloisons – plafonds - isolation		36 000 €
Sols souples		5 100 €
Peinture		25 000 €
Carrelage – Faïence		3 300 €
Electricité		10 000 €
Plomberie		19 600 €
Total des travaux HT		113 000 €
Aléa de travaux à provisionner 5%		5 650 €
Total des travaux logement R+1 HT avec aléas		118 650 €
TOTAL TRAVAUX MAIRIE + LOGEMENT avec aléa + options		517 334 €
HONORAIRES MOE MISSIN DE BASE - 9%		47 339 €
Audit énergétique		1 242 €
Bureau de contrôle		4 385 €
Coordonnateur SPS		2 015 €
Diagnostic amiante plomb avant travaux		800 €
Total horaires		55 781 €
Total des dépenses HT		573 107 €
TVA 20%		114 621 €
Total des dépenses TTC		687 728 €

Après concertation, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité des présents et représentés, le budget définitif des travaux présentés ci-dessus et autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet. Les crédits sont inscrits au budget 2021.

REAMENAGEMENT D'UNE GRANGE POUR LE TRANSFERT DE LA MAIRIE - MISSION DE COORDINATION SPS - MEDIAEXPERT

Monsieur le Maire présente l'offre de prix reçue de MEDIAEXPERT pour la mission de coordination SPS du projet :

Durée des travaux : 6 mois	
Date prévisible des travaux : 12/2021	
Nombre d'entreprise : 12 inclus sous-traitants	
Nombre de lots : 10 à 12	
PHASES 1 – Nombre de visite : 1	Coût TOTAL HT
CONCEPTION : durée 1 mois	
Visite du site	70 €
Rédaction du DIOU de conception	87.50 €
Rédaction et transmission du PGC de conception	122.50 €
Ouverture et consignations au Registre journal	35 €
Total phase 1	315 €
PHASE 2 – Nombre de visite : 2	
PREPARATION : durée 1 mois	
Inspections communes avec les entreprises	175 €
Harmonisation des PPSPS – transmission aux entreprises	140 €
Total phase 2	315 €
PHASE 3 -Nombre de visite : 6	
CHANTIER : durée 6 mois	
Participation aux réunions de chantier du Maître œuvre	630 €
Visites inopinées de contrôle de sécurité sur chantier	455 €
Mise à jour du PGC et diffusion	55 €
RJC – Observations transmises aux MOA-MOE-Entreprises	210 €
Total phase 3	1350 €
PHASE 4	
RECEPTION : durée 15 jours	
Finalisation du DIUO et transmission au Maître d'ouvrage	35 €
Total phase 4	35 €

TOTAL MISSION : 2 418 € TTC

Après concertation, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité des présents et représentés, la mission de coordination SPS avec le Cabinet MEDIAEXPERT pour un montant de 2 418 € TTC et autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet. Les crédits seront inscrits au budget 2021.

-Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2021.

3-INVESTISSEMENTS 2021

Après concertation, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de proposer au budget primitif 2021 les investissements (coûts estimatifs) listés ci-dessous :

EGLISE -Dispositif de sonnerie et -Travaux autres	21318	30 000 €
CIMETIERE -Pose de 6 cavurnes	21316	2 000 €
VOIRIE -Travaux de gestion des Eaux Pluviales au Hameau de Caillouet -Signalisation du bourg – Subventionnée 40 % -Travaux sur les Ponts	2152	15 000 € 5 000 € 40 000 €
AUTRES INSTALLATIONS – MATERIELS -Pose d'un Défibrillateur -Guirlandes de Noël -Matériel portatif	2158	1 800 € 2 000 € 3 000 €
MATERIEL DE TRANSPORT -Camion benne Yveco	2182	12 000 €
MAIRIE -Réhabilitation de la grange en mairie - Jardins partagés, aménagements extérieurs...	2313	698 127 € 63939.35 €

Les membres du Conseil Municipal autorisent l'inscription des crédits au budget primitif 2021 et donnent pouvoir Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs aux projets.

4- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2021

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la règle qu'il propose d'adopter pour l'attribution des subventions à chaque association. Après concertation, et en raison de la Covid-19, il est décidé à l'unanimité d'attribuer les subventions aux associations qui ont exercées une action durant la pandémie.

Une subvention exceptionnelle est accordée au 4L Trophy sous réserve de la présentation du dossier d'inscription.

-M. le Maire est autorisé à signer tout document se rapportant à cette affaire.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2021
SOCIETE DE CHASSE	400 €
ADMR	500 €
APE RPI BOULON / FRESNEY	900 €
ESSOR DU VAL CLAIR	450 €
CAEN AEROMODELES	300 €
4L TROPHY	300 €
TOTAL SUBVENTIONS	2 850 €

5-TAUX IMPOSITION DES TAXE DIRECTES LOCALES POUR 2021

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2021, les parts communales (8.61%) et départementales (22.10 %) de la taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte dans le budget communal de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Monsieur le Maire présente l'état 1259 relatif à la notification des taux d'imposition, le produit attendu sans augmenter les taux avec compensation du taux départemental s'élève à **89 869.00 €** (TFB et TFNB)

Rappel :

Produit 2020 : 71 201.00 €

Taxe Foncière : 8.61 % + 22.10 % = 30.71 %

Taxe foncière non bâti = 13.57 €

Au vu des éléments annoncés, les membre du conseil municipal décident de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2021.

6-VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le Budget Primitif pour 2021 est présenté par Madame Marie BREUIL, adjointe aux finances.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le Budget Primitif 2021 qui s'équilibre comme suit :

En section de fonctionnement **463 305,73 €**

En section d'investissement **909 649,35 €**

TOTAL DU BUDGET 1 372 955,08 €

Le Budget Primitif est adopté à l'unanimité.

7- INFORMATIONS DIVERSES

Conseil Municipal des jeunes : La date des élections est arrêtée au vendredi 18 juin 2020, de 16 heures 30 à 19 heures (dépouillement à 19 heures). Un flyer détaillant l'organisation des élections sera distribué à l'ensemble des habitants fin avril.

Les candidatures pourront être déposées à la mairie jusqu'au samedi 29 mai inclus. Les dossiers de candidature seront disponibles sur le site internet de la mairie ou en version papier. Ils pourront être déposés en version papier ou adressés par mail à la mairie.

Un mail sera adressé à la liste des habitants qui ont communiqué leur adresse mail dès que les dossiers seront en ligne.

Les référents sur ce projet sont Emeline Bertrand-Hus, Jérôme Lerebourg et Marie Breuil.

Elections Régionales et Départementales prévues en mars 2021 ont été reportées en juin en raison de la crise sanitaire, elles sont fixées au 20 et 27 juin prochain.

Tous les sujets étant épuisés, la réunion du conseil municipal prend fin à 22 heures 30.

